

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 18 décembre 2023**

L'an deux mille vingt et trois, le 18 du mois de décembre à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 13 décembre 2023.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, adjoints,  
Stéphane AUZERAL, Sylvie BIRABEN, Raphael BENOIT, Anne Laure JEAN BAPTISTE, Jean Pierre BUERBA.

**ABSENTS EXCUSES**

Nadine DESMARAIS procuration à Sylvie BIRABEN  
Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT  
Kate MARIE procuration à Anne DUNAN  
Jean Baptiste GRANGE procuration à Philippe CARRERE  
Jean-Laurent PEREZ  
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Sylvie BIRABEN est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **27 novembre 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **27 novembre 2023** est approuvé à l'unanimité.

**SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT AU MAIRE**

**(99-2023)**

Considérant le siège de deuxième adjoint au Maire laissé vacant suite à la démission de Mr BUERBA Jean-Pierre, acceptée par Mr le Préfet en date du 18 octobre 2023.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Fixe le nombre d'adjoints au Maire à trois au lieu de quatre,
- Décide de supprimer le siège de deuxième adjoint laissé vacant, sachant que les autres adjoints remontent d'un cran dans l'ordre du tableau.

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau